

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 50 (1909), p. 88-91

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1909\\_\\_50\\_\\_88\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1909__50__88_0)

© Société de statistique de Paris, 1909, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## VI

### BIBLIOGRAPHIE

---

1° *Études statistiques, économiques, sociales, financières et agricoles*  
par Edmond MICHEL (1). Tome III : *La Propriété*.

M. Edmond Michel, inspecteur du Crédit foncier de France, vient de commencer la publication d'une série d'études, — auxquelles l'auteur a consacré de nombreuses années, — dont le point de départ est une monographie très complète du canton de Bayeux.

Les monographies, qui décrivent minutieusement des territoires restreints, peuvent être considérées comme le complément nécessaire des constructions du sommet desquelles se dégagent les vues d'ensemble, ou bien comme les modèles mêmes de ces constructions. De toute façon, les monographies ont l'avantage de donner des faits étudiés une image réduite où l'on saisit le mieux possible les liens qui les unissent.

M. Michel ne s'est pas borné à l'étude du terrain qu'il avait choisi ; il a tenu à rapprocher les faits observés sur ce terrain aux faits similaires que l'on pourrait constater dans les autres parties du territoire français. « Il a fait marcher de front, comme le dit M. de Foville, dans la préface qu'il a écrite en tête du tome III, plusieurs systèmes d'investigation. »

L'éminent professeur ajoute : « C'est une façon d'agir qu'il ne faudrait pas recommander à tout le monde, mais ici elle s'explique et se justifie. »

Nous pensons qu'elle s'explique et se justifie en particulier par le caractère normal du canton et du département étudiés. Quand, par exemple, M. Michel compare la propriété et les éléments de cette propriété (mobilière, immobilière) soit dans le Calvados, soit dans l'ensemble des départements français, il trouve que le Calvados constitue à peu près un département moyen. Elle se justifie encore par la compétence particulière de l'auteur, par sa profession qui l'a conduit à visiter successivement toutes les parties de la France et qui le rend apte aux généralisations dans le domaine des questions auxquelles le volume est consacré.

Mais les prudentes réserves de M. de Foville conservent tout leur poids.

En parcourant le volume on est porté souvent à regretter l'obligation où s'est trouvé l'auteur de modifier l'ordre naturel de la publication et aussi la disposition du tome III édité le premier, qui ne fait pas apparaître le véritable caractère de la publication. L'auteur renvoie fréquemment aux volumes précédents qui ne sont point encore impris-

---

(1) *La Propriété*, par Edmond MICHEL, chez Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, Nancy, 1908.

més et, d'autre part, la monographie qui a servi de base à son travail se trouve reléguée au second plan. M. Michel, préoccupé de poser des termes de comparaison pour les différentes parties de son étude : valeur des propriétés bâties ou non bâties, état des cultures, économie rurale, etc., reprend d'abord les résultats des enquêtes générales soit des administrations financières, soit de l'Agriculture, en s'efforçant de les compléter ou de les rectifier, l'étude particulière du canton de Bayeux apparaissant ainsi simplement comme une illustration des tableaux généraux. Ce mode d'exposition sous forme de statistique générale a l'inconvénient d'exiger des développements que l'auteur n'a pu donner sous peine d'accroître démesurément le volume.

Cet inconvénient s'atténue et même disparaît quand on considère toute la partie générale comme uniquement destinée à fournir des points de repère à l'enquête spéciale, et celle-ci offre le plus grand intérêt. Nous signalerons notamment les évaluations relatives à la valeur des terrains, des maisons, des loyers, suivant les quartiers de la ville de Bayeux. L'auteur applique à cette recherche les procédés qui lui sont familiers : il ne procède point *in globo* : la ville est étudiée rue par rue, maison par maison, chaque terrain bande par bande. On saisit un à un les objets estimés et l'on pénètre le mécanisme des évaluations. Les campagnes sont l'objet d'estimations aussi détaillées ; une série de plans parcellaires permettent de signaler ilot par ilot l'état des cultures et la valeur à l'hectare.

Enfin, l'auteur ne s'est pas borné à l'examen de la situation actuelle, il rappelle aussi les résultats d'enquêtes antérieures. Il a retrouvé même des documents intéressants sur l'état de la propriété et des prix avant la Révolution.

Nous avons dit plus haut que M. Michel, en qualité d'inspecteur du Crédit foncier, était solidement armé pour les évaluations auxquelles son livre est consacré. Le choix du canton de Bayeux comme pivot de ses études est excellent puisque, originaire de ce pays, il le connaît bien. Peut-être en épouse-t-il parfois trop largement les sentiments. Il se fait l'avocat du privilège des bouilleurs de cru dans un département dont la dépopulation est en partie imputable à l'alcoolisme, aussi attendons-nous avec curiosité le volume consacré à la démographie.

L. M.

\*  
\*\*

## 2° *L'Enseignement économique et social dans les écoles techniques à l'étranger et en France*, par M. BELLOM, ingénieur en chef au corps des mines (1).

Ce livre se divise en deux parties ; dans la première (200 pages), l'auteur examine l'enseignement économique et social donné dans les différents pays, puis discute les résultats obtenus et classe les types d'enseignement ; ensuite il propose un cadre complet, indique la méthode à suivre et donne les moyens d'exécution.

La seconde partie est formée des programmes de l'enseignement économique et social dans les divers instituts ou écoles techniques de l'étranger.

Une table alphabétique des matières et des noms termine le livre.

En ne considérant que cette seconde partie, l'ouvrage formerait déjà un recueil d'un intérêt considérable, mais l'auteur n'a pas voulu laisser au lecteur la fatigue de comparer les programmes et on trouve dans la première partie un commentaire bien ordonné des textes quelquefois un peu touffus des sommaires des cours.

M. Bellom ramène tous les cours d'enseignement économique et social à trois types :

|                      |                                                                         |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Type français . . .  | Enseignement spécial de l'école technique, obligatoire pour les élèves; |
| Type allemand . . .  | — — facultatif —                                                        |
| Type américain . . . | Enseignement indépendant de l'école technique.                          |

Dans une critique très serrée, l'auteur signale les qualités et les défauts de ces trois types ; mais il conclut cependant que le type français doit être la base des systèmes à adopter dans l'avenir.

---

(1) Paris, Larose et Tenin, un volume de 508 pages, in-8.

Le plan très original de l'enseignement qu'il propose sous le nom de « Cours d'économie industrielle » est tout entier fondé sur l'étude des qualités que devrait posséder tout chef d'industrie considéré comme producteur au point de vue technique et économique ; comme patron, au point de vue de la rémunération des ouvriers et des œuvres sociales ; comme commerçant, financier, banquier, comme chef d'association de production, et enfin comme comptable.

M. Bellom étudie ensuite très complètement la méthode d'enseignement. Beaucoup d'éducateurs de la jeunesse devraient s'inspirer des précieux conseils renfermés dans cette partie où l'on retrouve le professeur d'une admirable clarté qu'apprécient les élèves de l'École des mines.

M. Bellom s'est rendu compte que le plan qu'il propose, et auquel nous souscrivons volontiers, rencontrerait nécessairement des difficultés provenant des hommes qui seront choqués de l'importance donnée à l'étude de la science économique, ainsi que des difficultés résultant de la nature des choses, et notamment du peu de temps à consacrer à l'enseignement. Après s'être efforcé de réfuter toutes les objections, l'auteur indique le rôle des industriels, des techniciens, des directeurs d'enseignement technique et des élèves qui, tous, peuvent et doivent concourir au succès de l'œuvre de l'enseignement économique et social.

La dernière partie est un résumé du livre dans lequel M. Bellom reprend avec plus de force tous les arguments qu'il a donnés en faveur de son projet ; il fait appel à la bonne volonté de tous ceux, professeurs ou élèves, qui comprennent l'importance du rôle de l'enseignement économique au point de vue de la prospérité de notre industrie nationale.

Le livre de M. Bellom est donc à lire par tous les économistes : peut-être ne souscriront-ils pas à toutes les idées émises par l'auteur, mais du moins les discuteront-ils, et nous pouvons dire que cet ouvrage arrive bien, au moment où l'attention des techniciens se trouve concentrée sur une foule de problèmes économiques passionnants et difficiles.

Pour les résoudre, il faut être préparé à les comprendre : c'est à cette préparation que vise M. Bellom en préconisant un enseignement rationnel. Quelles que soient nos idées personnelles, nous devons l'aider et, ce faisant, nous aurons agi certainement pour le bien du pays.

A. BARRIOL.

\*  
\* \*

3° *La Mission sociale des élèves des écoles techniques*, par M. BELLOM, ingénieur en chef au corps des mines (1).

Livre d'apôtre, mais qui ne m'a pas convaincu, et cependant l'esprit alerte de M. Bellom a trouvé mille arguments pour prouver que tout élève d'une école technique doit, en tant qu'élève, se considérer comme ayant une mission sociale à remplir.

Si l'on étend le mot « élève » à chacun d'entre nous qui étudions et apprenons sans cesse, je souscris volontiers aux idées de l'auteur, mais pour le véritable « élève », celui des Mines, des Ponts et Chaussées, de Centrale, l'étudiant, je ne comprends pas... De quel temps dispose-t-il pour faire l'apostolat social auquel le convie M. Bellom ? N'a-t-il pas à s'instruire ? Quand le soir arrive, n'est-il pas aussi fatigué intellectuellement que l'est le jeune ouvrier qui l'envie de pouvoir recueillir « la manne de l'instruction dont il est affamé » ?

Nous avons constaté, hélas ! que bien peu de ces jeunes ouvriers manifestent l'ardeur à l'étude que leur attribue M. Bellom. Des cours techniques et d'application immédiate faits à des chaudronniers, à des électriciens, à des monteurs mécaniciens et à des ouvriers d'automobiles réunissent à peine dix à douze auditeurs par leçon alors que le quartier contient plusieurs centaines d'ouvriers *qualifiés* logés à proximité des cours.

L'enquête de M. Bellom paraît cependant démontrer qu'à l'étranger les étudiants ont parfois réussi à répandre dans le peuple un peu de leur savoir.

En Angleterre et aux États-Unis, les colonies universitaires, d'ailleurs peu nombreuses,

---

(1) Paris, Larose et Tenin, un volume de 288 pages, in-8.

semblent réussir, mais ce n'est pas parce que quelques étudiants y font des cours, c'est pour une raison tout autre : les cours ne sont jamais gratuits, et l'expérience a prouvé que l'assiduité est plus grande aux cours payants qu'aux cours gratuits.

En Allemagne, les cours d'adultes paraissent avoir pris un certain développement, mais il semble bien que les professeurs ne soient pas exclusivement des étudiants.

En ce qui touche la France, nous avons été surpris de ne pas voir mentionner l'Association philotechnique fondée en 1848 par des élèves et anciens élèves de l'École polytechnique ; la tradition de l'école s'est cependant maintenue et nous connaissons tels cours techniques de finances et d'assurances encore professés par d'anciens élèves toujours étudiants..., mais vieux étudiants tout comme leurs collègues du « Sillon ».

Avec une ardeur toute juvénile M. Bellom a exposé ce qu'on devrait faire ; mais ceux qui ont été en contact direct avec l'organisation ouvrière et même avec les employés des administrations savent combien il est difficile de secouer l'apathie d'individus qui auraient besoin de s'instruire : on trouvera toujours des professeurs, mais ce seront les élèves qui manqueront, rebutés par l'effort à faire pour triompher des difficultés qui se présentent au début de toute étude sérieuse.

M. Bellom a lui-même senti toutes les objections qu'on ne manquerait pas de lui présenter au sujet de cette étude toute d'enthousiasme et qui nous montre que l'auteur de travaux si difficiles, si absorbants, est resté plein d'amour pour les déshérités de la vie.

Souhaitons que son livre réveille en quelques-uns de ses lecteurs de généreuses ardeurs aboutissant à la création de cercles d'ouvriers et d'étudiants. On aura ainsi fait un nouveau pas vers la fusion des classes et dans la voie de la paix sociale.

---

A. BARRIOL